

Extrait du
Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-ENR-AVS-20-20120912

Date de publication : 12/09/2012

**ENR - Droits dus sur les actes relatifs à la vie des sociétés et assimilés -
Actes passés au cours de l'existence des sociétés**

Positionnement du document dans le plan :

ENR - Enregistrement

Droits dus sur les actes relatifs à la vie des sociétés et assimilés

Titre 2 : Actes passés au cours de l'existence des sociétés

1

Au cours de leur existence, les sociétés, personnes morales et groupements assimilés peuvent apporter à leurs statuts ou à leur activité des modifications plus ou moins profondes.

10

Le présent titre a pour objet l'étude de ces modifications dont les principales sont les suivantes :

- l'augmentation de capital (chapitre 1, cf. [BOI-ENR-AVS-20-10](#)) ;
- la réduction et amortissement du capital (chapitre 2, cf. [BOI-ENR-AVS-20-20](#)) ;
- la transformation des société (chapitre 3, cf. [BOI-ENR-AVS-20-30](#)) ;
- le changement de régime fiscal des sociétés (chapitre 4, cf. [BOI-ENR-AVS-20-40](#)) ;
- la prorogation de sociétés (chapitre 5, cf. [BOI-ENR-AVS-20-50](#)) ;
- la fusion de sociétés (chapitre 6, cf. [BOI-ENR-AVS-20-60](#)) ;
- la division ou scission de sociétés (chapitre 7, cf. [BOI-ENR-AVS-20-70](#)) ;
- les apports partiels d'actif (chapitre 8, cf. [BOI-ENR-AVS-20-80](#)).